

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n° 153
avril/mai 2023

L'ÉVÉNEMENTIEL

**Le Street Art Fest de Grenoble
est de retour à Meylan !**

   www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Budget participatif :
place au vote !

DOSSIER

Plan marche :
le piéton, ce créateur de ville

ASSOCIATIONS

UQBGP : le plastique - recyclé -,
c'est fantastique !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi jusqu'à 17 h 30.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h. 04 76 41 59 00.
mairie@meylan.fr / www.meylan.fr.

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service aménagement urbain

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h,
les mardis et vendredis : 04 76 41 59 38.
Permanence physique : prendre RDV au
préalable avec le service au 04 76 41 59 38
(lors d'une permanence téléphonique),
ou par mail à urbanisme@meylan.fr.

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :
▪ Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53.
▪ Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

▪ Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards -
Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54
▪ Secteur 2 : Charlaix - Maupertuis -
Haut-Meylan - Béalières - Clos des Capucins :
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10

**Accueil de personnes
de nationalité étrangère**

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

▪ Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
▪ Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
▪ Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
▪ Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
▪ Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
▪ Bruit et nuisances sonores : un jeudi
par mois, de 9 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels délivrant des conseils
gratuits par téléphone ou sur rendez-vous :
04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au
vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



**Logement social : permanences
téléphoniques élargies**

Depuis la fin du mois de mars, le service
Logement social du CCAS a fait évoluer
les horaires de ses permanences
téléphoniques, afin de proposer de
nouveaux créneaux aux usagers.
Ainsi pour toute question relative à votre
demande de logement social, vous
pouvez contacter le service Logement
social au 04 76 41 69 62, les lundis de
9 h à 11 h, mercredis de 14 h à 16 h
et vendredis de 12 h à 14 h.
Plus d'infos sur meylan.fr.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaines séances : mardi 2 mai,
à partir de 18 h. L'heure citoyenne,
qui débute à 19 h 30, sera consacrée
au thème « Mi-mandat : le point sur
les objectifs de votre municipalité ».
Puis lundis 3 juillet et 25 septembre.
Plus d'infos sur meylan.fr.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus
des conseils municipaux à l'entrée de la
mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les événements.
Pas encore abonnés ? Rendez-vous
sur la page d'accueil de meylan.fr.



Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations
en cours pour donner vos avis, faire
des propositions, contribuer aux projets
et consulter les bilans des dernières
concertations.



Devenez fan des pages Ville
de Meylan, de celles de la
bibliothèque, du CINE,
de la Maison de la musique.



Pour découvrir Meylan sous
son meilleur profil :
www.instagram.com/villedemeylan



Abonnez-vous à la chaîne de
la Ville et participez aux chats,
réagissez aux vidéos.



**Meylan ma ville, votre
magazine**

Vous ne l'avez par reçu,
vous souhaitez un exemplaire
supplémentaire ? Vous pouvez vous
le procurer dans les équipements
communaux, à l'Hôtel de ville, dans
plusieurs boulangeries.
Disponible en téléchargement et
en version sonore sur meylan.fr.
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de ses
donneurs de voix bénévoles et participer
à son enregistrement ?
Contactez le service Communication
de la Ville : sandrine.delobelle@meylan.fr.
Prochaine parution : lundi 12 juin 2023.

ÉTAT CIVIL

Mariages

▪ Anca Munteanu et Johan Raiz,
le 10 mars 2023.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- **Déchets – Ressourcerie** : 0 800 50 00 27
- **Demandes médicales** : 0810 15 33 33
- **Drogues info-service 24h/24** : 0 800 231 313
- **Femmes victimes et témoins de violences conjugales** : 3919
- **Gendarmerie** : 04 76 90 22 96
- **Objets trouvés** : 04 76 41 59 29
- **Police municipale** : 06 22 67 75 11
- **Pharmacie urgence** : 04 76 63 42 55
- **Pompiers** : 18
- **Sida info-service 24h/24** : 0 800 840 800
- **Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18
- **Urgences médicales 24h/24** : 15
- **Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes** : 114

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Laurène Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : Spide. Visuel de couverture : Pascale Mourain. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Laurène Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Dominique Urschfeld, @valiesunshine. Impression : Imprimerie Notre Dame. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, BP 99, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 500 exemplaires, sur papier écologique, pâte certifiée FSC. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement. Ce numéro comporte entre la page 2 et la page 3 un agenda.

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Budget participatif : place au vote !

08 Dossier

Plan Marche : le piéton, ce créateur de ville

11 Comment ça marche

Une ville proche de ses habitants

12 Ecologie

Jardin partagé de la Carronnerie : à l'heure des premiers semis

13 Solidarité

Enfance : une ville à hauteur d'enfants

14 Démocratie

Commission extra-municipale : à l'heure du bilan et du renouvellement

15 CCAS de Meylan

Le social en action ! : « Vivre chez soi sans être seul »

16 Métropole

Zone à faibles émissions : après le bilan de la 1^{ère}, la 2^e consultation est lancée !

17 EXPRESSION POLITIQUE

18 MEYLAN BIEN VIVRE

18 Entreprises

Initiative Ondes Pédagogiques sur la bonne voix

19/20/21 Quartiers

Commerces FKH ou le fast-food réinventé

Belles jusqu'au bout des ongles

Associations UQBGP : le plastique - recyclé -, c'est fantastique !

Portrait Vos médiateurs citoyens

Notre histoire La chapelle de l'Oratoire restaurée

22 Sport/Culture

Culture Du nouveau au conservatoire : le parcours « Tutti » pour les débutants !

Sport La course d'orientation, ça s'apprend !

23 L'événementiel

Une cérémonie du souvenir intergénérationnelle
Le Street Art Fest de Grenoble de retour à Meylan !

ÉDITO



Les jours rallongent, le soleil est là, Meylan retrouve ses couleurs vertes et fleuries... En bref, c'est le printemps ! Alors à la Ville aussi, on en profite pour semer des graines... et des arbres !

Au sens propre, quel plaisir d'arpenter les parcs entretenus et embellis chaque année de nouveautés par les agents municipaux. Je suis très heureux que le conseil municipal ait voté un grand Plan marche pour que chacune et chacun d'entre vous puisse en profiter par des aménagements supplémentaires. La marche comme moyen principal de déplacement... Ici, on essaye de faire germer des nouveaux réflexes pour nos trajets du quotidien !

Nous avons aussi planté un chêne pour symboliser les 50 ans de présence d'Inovalée à Meylan et Montbonnot-Saint-Martin. Imaginée par le maire François Gillet, quel beau développement pour l'une des premières technopoles de France qui accueille désormais 355 entreprises et 11 365 salariés ! « De la matière grise dans un écrin vert » : nous sommes très fiers d'héberger ce poumon économique de notre agglomération et continuerons à agir avec la Métropole pour son développement !

Au sens figuré, la deuxième édition du Printemps des Pensées a tenu toutes ses promesses et permis de faire germer des réflexions sur les liens entre l'homme et la nature. Un grand merci à tous les participants pour leurs contributions, et aux organisateurs de ce rendez-vous annuel auquel la Ville cherche à associer tous les partenaires qui le souhaitent.

Nous avons aussi semé des graines solidaires, celles d'une meilleure inclusion avec le lancement du projet d'habitat inclusif à PLM pour seniors et personnes en situation de handicap psychique, et la signature d'une convention pour nous aider à promouvoir l'apprentissage et donc l'emploi de personnes en situation de handicap au sein des services municipaux.

Le 12 mai, nous sèmerons d'autres graines, celles de la citoyenneté, en invitant tous les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et les Meylanais ayant obtenu la nationalité française à recevoir leurs cartes d'électeurs à l'Hôtel de Ville ! Je suis ravi de les accueillir dans notre communauté citoyenne.

Et puis le printemps nous permet aussi de retrouver des événements annuels - qui ne sont plus des promesses mais sont riches et précieux pour notre commune : bravo et merci aux bénévoles qui ont organisé Tohu Bohu, l'Asparun, la Bourse aux vélos, les fins de saison pour nos clubs... Et à toutes celles et tous ceux qui feront vivre les nombreux événements associatifs de fin d'année. C'est en particulier un plaisir de pouvoir reprendre des échanges réguliers avec nos villes jumelles, et nous accueillerons avec le Comité de jumelage une délégation de Planegg (Allemagne) en mai avant qu'une délégation ne représente la commune à Gonzales en Louisiane (Etats-Unis).

Je vous souhaite donc un beau printemps !

Votre maire,
Philippe Cardin

1

Penser en marchant

Nouveau succès pour la 2^e édition du Printemps des pensées, qui proposait différents événements sur le thème « La Nature, gardienne de l'Homme ? ». Les participants, qui ont été plus de 700 sans compter les visiteurs de l'exposition, ont notamment pu randonner en philosophant à travers le quartier de Maupertuis, avec le philosophe Simon Parcot. « Un après-midi de bonheur. Merci pour ce beau moment » s'est exprimée Marie-Jeanne sur l'arbre des pensées.

2

Art et mixité

Le 8 mars dernier, Journée internationale des droits des femmes, c'est dans la cour de l'école des Béalières que l'artiste Nessé a réalisé sa superbe fresque. Au-delà du plaisir des yeux, elle favorisera un meilleur partage de l'espace entre filles et garçons.

3

Préserver l'expression

La fresque "La Ira, La Lucha, La Acción", réalisée par Erre lors du Street Art Fest Grenoble-Alpes 2022, avait été détériorée. La Ville a souhaité, avec la pose de photographies, conserver la trace de cette œuvre engagée. Chaque création de cette artiste défend les droits des femmes en Amérique latine et dans le monde et est conçue pour inciter les femmes à dénoncer l'injustice et à devenir libres.





4



4

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Gros plein de vitamine D dans le parc du Clos des Capucins, avec ce cliché ensoleillé et aux airs printaniers pris par @valiesunshine !

5

Tohu Bohu a fait son « vieux jeu »

Encore un succès pour la traditionnelle fête du jeu organisée par l'association Horizons : petits et grands s'en sont donnés à cœur joie au Clos des Capucins !

6

La Grande Lessive s'est exposée !

La grande lessive était de retour le 23 mars dernier sur la thématique de « Ma cabane est-et la tienne ». Avec la complicité des écoles, des crèches, de la Maison de la musique, des assistantes maternelles et des bibliothèques, des centaines de dessins ont été exposés dans la ville.



6

VOTEZ !
POUR VOS PROJETS PREFERES
BUDGET PARTICIPATIF
avec 60 000 € réalisons ensemble
vos projets pour Meylan !

Du 2 mai au 11 juin

Rendez-vous sur jeparticipe.meylan.fr / à l'Hôtel de ville
au CCAS / en bibliothèque / à Horizons

jeparticipe@meylan.fr

www.meylan.fr



- 1 La phase de vote se déroulera du 2 mai au 11 juin : en ligne ou dans un point de vote sur papier, choisissez vos préférences.
- 2 Inauguration le 30 mai dernier du verger urbain, projet réalisé à la Plaine-Fleurie.
- 3 Les 5 boîtes à livres remportent un grand succès : ici, à Maupertuis, les enfants s'y précipitent à la sortie de l'école.

BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif : place au vote !

C'est maintenant à vous de décider quels seront les projets lauréats du budget participatif, financés par la Ville ! Culture, transition écologique, environnement, sport, solidarité... Le cru 2022/2023 s'annonce varié.

En 2021/2022, pour la première édition du Budget participatif, 50 idées ont été déposées. Parmi elles, 18 ont été validées, devenant des projets mis au vote. 5 projets lauréats ont vu le jour pour un investissement total de 20 000 euros. Un verger urbain à la Plaine-Fleurie, des jeux devant l'école du Haut-Meylan, des gîtes à chauve-souris dans les parcs ou sur des équipements municipaux, trois panneaux d'affichage libre et cinq boîtes à livres sont venus enrichir notre ville.

Pour cette seconde édition, le budget participatif voit plus grand : 60 000 euros lui sont dédiés ! 35 projets sur les 130 idées soumises ont été jugés recevables et seront

officiellement lancés dans la course des votes à partir du 2 mai.

Comment voter ?

Tout le monde peut voter à condition de résider à Meylan et d'être âgé d'au moins 15 ans.

Vous devez voter pour 4 projets, ni plus, ni moins.

- Pour voter en ligne : rendez-vous sur jeparticipe.meylan.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse à Meylan et adresse électronique.

- Pour voter au format papier : rejoignez un point de vote : Hôtel de ville, CCAS, bibliothèques, Horizons. Vous y trouverez une urne et des bulletins de vote. Choisissez vos 4 projets et indiquez bien vos nom, prénom, adresse à Meylan et adresse électronique.

Le règlement prévoit qu'une personne ne peut voter qu'une seule fois pour ses 4 projets préférés. Lors des vérifications, la Ville se réserve le droit d'annuler les votes des personnes n'ayant pas respecté cet engagement.

PAROLE DE MEYLANAISE

MIREILLE, LAURÉATE DE L'ÉDITION 2021/2022

« Pour les boîtes à livres, nous sommes allés voir si on pouvait trouver des meubles tout prêts chez Emmaüs, pour rentrer dans le budget. Nous n'avons rien vu de joli, car il nous fallait 5 boîtes identiques. Heureusement, le menuisier des services techniques de la Ville a pu les réaliser. Rapidement, la boîte du parc des Aiguinards, dont je suis responsable, a été installée. Et les autres ont été mises en place un peu plus tardivement. J'ai remarqué un gros turn over dans les boîtes : c'est un vrai succès. Ce qui prouve qu'il y avait une vraie nécessité. C'est génial ce budget participatif ! Il y a de chouettes idées. »



INTERVIEW

DOMINIQUE PERNOT

conseillère municipale
déléguée à la démocratie participative

Quel a été le processus de sélection ?

130 idées ont été soumises cette année. C'est une grande réussite et nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont participé ! 35 ont été jugées recevables pour passer en phase de vote sur la base du règlement qui avait été rédigé avec des citoyens. Des idées ont été regroupées, car elles étaient similaires. Par exemple, plusieurs idées de parc clôturé pour les chiens ont été rassemblées dans un même projet. Nous avons aussi reçu des idées qui ressemblent davantage à des revendications qu'à de réels projets. Nous les avons transmises aux services et élus concernés, afin qu'elles soient prises en compte en dehors du budget participatif.

D'autres étaient trop coûteuses ou très compliquées à réaliser, comme un écomusée au Clos des Capucins, une magnifique idée, mais hors budget. Le budget participatif permet de connaître les besoins et envies des Meylanais et de percevoir ainsi leur ressenti concernant leur Ville. Au-delà de notre volonté de favoriser la contribution des habitants au développement de Meylan, ce dispositif est riche d'enseignements !

Quels sont les projets éligibles cette année ?

Nous avons essayé de classer les projets autour de 5 grandes thématiques : culture et patrimoine, lien social, loisirs, qualité de vie et écologie. Les services travaillent sur chacun d'eux, afin d'en estimer le coût de la manière la plus précise possible : cela représente beaucoup de recherches et je les en remercie. La liste n'est pas exhaustive, mais cette année, les habitants pourront voter pour les projets suivants : réparation du cadran solaire du parc du Bruchet, cabanes à dons, Toutouparc, sécurisation et végétalisation de la cour des Chalendes, essoreuse à maillot de bain, jeux de plein air pour enfants dans le parc de l'Oratoire, espace de détente et de pétanque aux Buclos, création d'un atelier-vélo participatif et solidaire, plantation d'arbres, de haies et de fleurs pour la biodiversité, toilettes sèches... Et bien d'autres encore tout aussi intéressants ! Le descriptif des projets sera mis en ligne courant avril et détaillé dans les dépliants disponibles dans les équipements communaux et sur jeparticipe.meylan.fr

Comment seront désignés les projets lauréats ?

Les projets retenus seront les projets qui obtiendront le plus de voix. Le total des voix sera établi par addition des voix numériques et des voix papier. Chaque projet aura un budget maximal de 30 000 € sur un budget total de 60 000 €. À vous de voter !

Laurène Kirkhus

EN BREF

15 jours dédiés à la parentalité



Notez ce nouveau rendez-vous ! Du 1^{er} au 15 juin prochains, de nombreuses manifestations à destination des familles rythmeront la première Quinzaine de la parentalité à Meylan.

Proposer aux familles et aux parents soutien et accompagnement dans leur rôle et ainsi faciliter la qualité des relations au sein de la cellule familiale : tel est l'objectif de ce moment, organisé par les professionnels de la Petite enfance de la Ville, avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère, en partenariat avec de nombreux acteurs du département.

Des moments créatifs et récréatifs seront programmés, comme des ateliers de bricolage, d'alimentation ou de réflexologie, de l'éveil corporel ou sonore et des cours de yoga pour les plus petits ou partagés en famille. Des temps seront dédiés à l'apprentissage du portage ou au déchiffrement du langage corporel du bébé, complétés par des conférences en soirée. Un café « Papote » sur le thème « Jumeaux et plus » et un temps d'échange au sujet de l'allaitement favoriseront le dialogue entre parents et professionnels. Enfin, un troc spécial puériculture permettra d'échanger petits vêtements, jouets ou matériels.

Une programmation sur mesure et riche à découvrir en détail dans l'agenda de Meylan.fr.



Plan Marche : le piéton, ce créateur de ville

En ville, le piéton ne fait pas que circuler, il séjourne. Il a besoin de bancs, d'ombre, de toilettes et de points d'eau pour s'approprier l'espace. Le replacer au cœur de « Meylan ville parc », tout en améliorant la qualité de l'air de la ville : c'est l'objectif du Plan Marche, voulu par la municipalité et initié en 2022.

Dans un environnement urbain en pleine mutation et dans un contexte de réchauffement climatique et d'augmentation du coût de l'énergie, la place du piéton se doit d'être aujourd'hui au centre de l'évolution de la mobilité en ville.

Donner la parole aux habitants

Et qui mieux que ses habitants pour en parler ? En répondant à un questionnaire fin 2022 sur leurs habitudes de déplacement, les Meylanais ont pu s'exprimer et souligner les freins aux déplacements pédestres et en fauteuil dans la commune et noter les améliorations qui pourraient être apportées.

Le diagnostic a mobilisé plus d'une centaine d'habitants de tous les quartiers, sans compter les associations, les parents d'élèves, les membres de la commission Accessibilité, les personnes âgées de la résidence Pré Blanc et le CCAS.

Un outil cartographique a également permis aux contributeurs d'identifier les trajets qu'ils ont l'habitude de réaliser et de localiser les points positifs et négatifs sur ces trajets.

Des constats

Marcher dans Meylan, c'est profiter des magnifiques points de vue sur les montagnes, des nombreux espaces verts et de la multitude de sentiers piétons. Cette particularité doit être conservée, d'où une nécessité de maintenir ou créer des droits de passage dans les projets de construction et d'améliorer les cheminements dans les projets d'aménagement ou de rénovation. Ce questionnaire a permis aussi de confirmer des problèmes déjà connus par les services de la Ville et les élus.

On peut citer certains exemples emblématiques :

- la traversée du chemin de Bérivière au niveau de la place des Tuileaux ;
- l'absence de trottoirs dans le Haut-Meylan, pour monter à pied jusqu'au domaine de Rochasson ;
- les revêtements dégradés dans les secteurs de Buclos/Grand Pré, Béalières ou Bérivière.

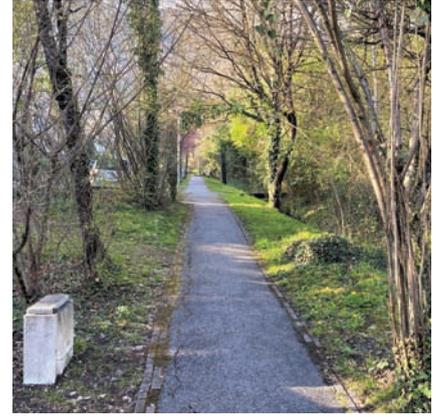
Les futurs projets du Plan Marche seront financés en partie grâce au Plan Pluriannuel d'Investissement communal, mais également intégrés au financement des projets en collaboration avec la Métropole.



→ Chaque quartier, ici le Haut-Meylan, a été passé à la loupe, afin d'identifier les freins à la marche.



→ Les zones de rencontre peuvent être conflictuelles, comme ici chemin de Bérivière.



→ Les cheminements piétons, traversant les quartiers et les copropriétés : un des atouts de Meylan.



INTERVIEW

MARIE ODILE NOVELLI

maire-adjointe déléguée à l'environnement et à la transition écologique

Pourquoi cette volonté de mettre en place un Plan Marche à Meylan ?

Souvent dans les villes, on fait des plans « Transport en commun » ou encore « Voitures », la marche n'est pas assez mise en valeur. Communiquer sur ce mode de déplacement est important !

Il s'agit de favoriser la marche à pied ou les déplacements en fauteuil pour améliorer la santé de chacun d'entre nous. Elle occupe une place essentielle, car elle constitue l'activité physique la plus naturelle, la plus accessible au plus grand nombre et elle est gratuite, à condition que la collectivité rende son exercice praticable. De plus, elle améliore la qualité de l'air.

Concrètement, quelles vont être les actions à venir ?

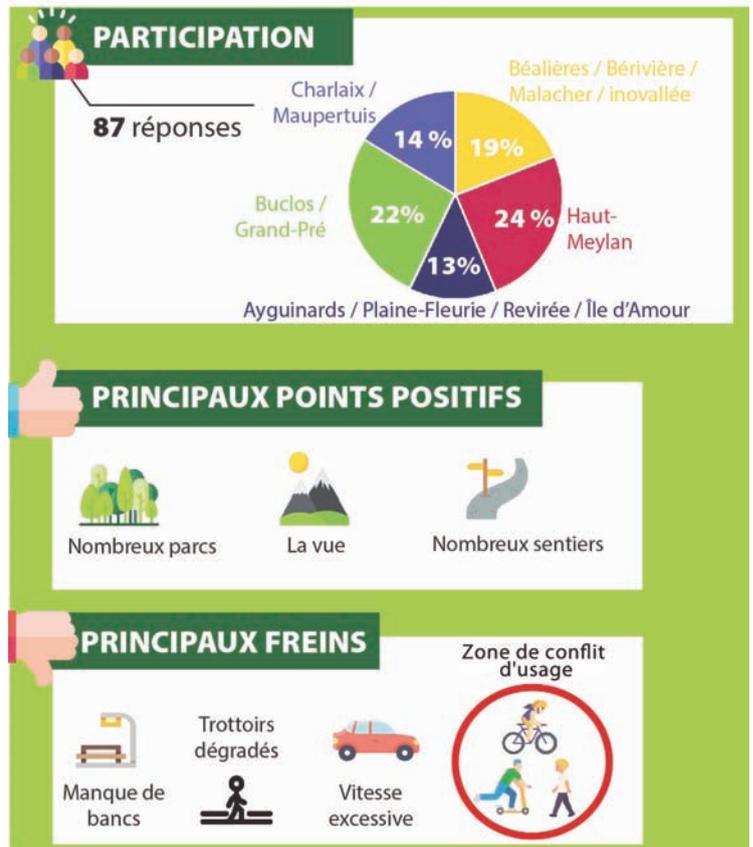
Les infrastructures vont être améliorées : cheminements, traversées routières plus sécurisées, bancs, zones d'ombre, plantation d'arbres, points d'eau, toilettes publiques, etc.

Il s'agit aussi d'encourager la marche, par exemple en favorisant les pedibus, et de la rendre désirable en mettant en valeur le patrimoine ou les jeux à proximité, d'informer sur les distances et à l'aide d'un plan des cheminements.

Les actions projetées et réalisées seront présentées annuellement au groupe de travail des habitants. Le Plan Marche a aussi pour but de favoriser les déplacements quotidiens - aller à pied et en sécurité à l'école, jusqu'aux arrêts de bus, dans les commerces...-, et les déplacements de loisir : relier les parcs et les équipements sportifs, poursuivre la « Grande traverse » en reliant la montagne à la plaine de l'Isère.

Les contributions des habitants

Le diagnostic a été élaboré à partir d'un questionnaire auquel les divers usagers - habitants, associations, parents d'élèves, membres de la commission Accessibilité, résidents de Pré Blanc et CCAS de la Ville - ont contribué. Habitudes de déplacement, trajets empruntés le plus souvent, obstacles pour les déplacements à pied ou en fauteuil, pistes d'amélioration... ont pu être analysés pour une prise en compte de la qualité d'usage et la mise en place d'un plan d'actions pertinent.



Mieux partager l'espace public

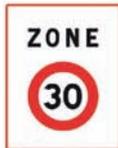
Le Plan Marche a révélé que les principaux freins à la marche se situaient souvent dans les zones de croisement et sur les voies partagées. Voici quelques règles pour que piétons, vélos et voitures cohabitent le mieux possible.

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : QUELQUES RÉGLES À RESPECTER



LA «ZONE DE RENCONTRE»

Ouverte à tous les modes de transport. **PRIORITÉ** pour les piétons. Vitesse des véhicules motorisés limitée à **20 km/h**.



LA «ZONE 30»

Vitesse des véhicules limitée à 30 km/h. **PRIORITÉ** pour les piétons. À Meylan, la vitesse est limitée à 30km/h, sauf sur quelques grands axes (dispositif «Métropole apaisée»).



AIRE PIÉTONNE

Zone dédiée aux **piétons**. Les véhicules autorisés, vélos compris, roulent à l'allure du pas. Le stationnement n'est pas autorisé dans cette zone.



VOUS ÊTES À VÉLO, VÉLO ÉLECTRIQUE, TROTINETTE ÉLECTRIQUE, GYROPODE...



- Interdiction de circuler sur un trottoir (sauf enfant de moins de 8 ans à vélo).
- Interdiction d'emprunter des routes dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 50 km/h.



Obligation de circuler, lorsque c'est possible, sur des pistes et bandes cyclables.



VOUS ÊTES EN VOITURE

Obligation de céder le passage au piéton qui traverse une chaussée ou qui manifeste clairement l'intention de le faire.

En zone agglomérée, pour dépasser un cycliste, la distance minimale latérale est de **1 m**.



.../...

La délibération cadre du Plan marche et ses objectifs ont été approuvés au conseil municipal, le 13 mars dernier, pour que « la marche soit pour tous, du plus jeune au plus âgé, même pour celui qui a du mal à marcher », a précisé le maire, Philippe Cardin.

Elle servira de cadre aux actions menées annuellement, ainsi que pour toutes les nouvelles constructions d'habitats,

afin de prévoir l'aménagement de cheminements, et pour l'aménagement et l'accès à la ligne de bus C1. Une volonté de faciliter et sécuriser les déplacements des piétons récompensée, dès la fin de l'année 2022, par l'association Prévention routière qui a délivré à Meylan le label « Ville Prudente ».

Car pour une ville durable, le piéton doit reconquérir sa priorité dans l'espace public.

Laurène Kirkhus

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Une ville proche de ses habitants



La Ville écoute ses habitants. Si vous avez quelque chose à proposer, demander, vous pouvez vous exprimer :



- en prenant rendez-vous avec vos élus de quartier sur meylan.fr. Dans chaque quartier, un élu répond à vos questions.



- en contactant par téléphone un agent de proximité, qui fait le lien entre vous et les services de la Ville.

**Aiguinards / Revirée
Plaine-Fleurie / Ile d'Amour**

Vos élus de quartier

Aude Dubrulle
Dominique Pernot

Béalières - Malacher

Vos élus de quartier

Melvin Gibson
Sylvie Charlety

Haut-Meylan

Vos élus de quartier

Isabelle Malzy
Gabriel Moreau

Buclos / Grand-Pré

Vos élus de quartier

Henri Biron
Mathieu Collet

Charlaix / Maupertuis

Votre élu de quartier

Jean-Pierre Desbenoit

Vos agents de proximité

Quartiers Aiguinards / Revirée / Plaine-Fleurie / Ile d'Amour / Buclos / Grand-Pré

Anaïs
06 13 06 11 34

Lucas
06 13 06 13 10

Quartiers Charlaix / Maupertuis / Haut-Meylan / Béalières

Yoan
06 14 98 14 54

Rachid
06 13 06 11 81

Contact par mail : agentdeproximite@meylan.fr

JARDIN PARTAGÉ DE LA CARRONNERIE

A l'heure des premiers semis

Le printemps est déjà bien entamé et l'heure des premiers semis en pleine terre a sonné ! Un moment propice au projet de jardin partagé du chemin de la Carronnerie. Il sort de terre !

Les jardins collectifs, qu'ils soient familiaux ou partagés, font partie du patrimoine de la ville et animent l'espace public. Dans chaque quartier ou presque, ils font pousser l'envie de cultiver et de se rencontrer. On en dénombre pas moins de sept et le huitième est prêt à éclore. Transitoire, ce jardin va s'implanter là où est prévue une opération de logements dans quelques années. Il aura donc le temps de pousser et fleurir.

Suite à l'appel à candidats de la Ville en octobre dernier pour travailler sur le projet de jardin partagé transitoire, chemin de la Carronnerie, une équipe d'une dizaine de personnes s'est constituée. Celles-ci se sont retrouvées lors d'une première réunion dès le début de l'année. Des personnes d'une grande diversité : des couples, des personnes âgées, des trentenaires, des quarantenaires, n'habitants pas le quartier ou juste à côté... Toutes réunies avec une énorme motivation : transformer ce terrain en petit paradis de nature. Les premières réflexions ont concerné le type de potager : en permaculture ou avec la technique des lasagnes qui consiste à empiler les couches (feuilles, compost, cartons...) qui, une fois décomposées, vont créer un substrat riche pour les futures plantations. D'autres questions ont alors émergé : comment mettre ce jardin en place ? Quelles cultures ? Quelle rotation ? Quelle structure pour la gouvernance du jardin ?

Dans ce jardin pousseront fruits et légumes mais pas que... « Nous avons le souhait que ce soit aussi un lieu de rencontre, un lieu de promenade, de but et non uniquement de jardinage, expliquent les membres de l'Association Meylan Plaine-Fleurie et Ile d'Amour (AMPF), fortement engagée dans le projet. Les membres dirigeants de l'association sont vieillissants : créer ce nouveau lieu convivial va peut-être permettre de les renouveler et de susciter de nouveaux engagements et une nouvelle dynamique. » Et pourquoi pas installer des bancs, organiser des ateliers de bricolage, des moments d'apéritif et de convivialité ? Le champ des possibles est vaste. Cette nouvelle dynamique va être encadrée par l'association Brin d'Grelinette, qui accompagne les projets de jardins collectifs dans la région grenobloise : du verger au jardin partagé, de l'atelier cuisine à l'alimentation durable, en passant par la sensibilisation à la biodiversité.

Pour l'heure, la Ville a effectué un grand nettoyage du terrain : débroussaillage, élagage des arbres, nouvelle entrée par le parc des Léchères, afin d'éviter le passage par le chemin de la Carronnerie.



→ Dans le vaste terrain, de 700 m² environ, pousseront légumes, fruits... et convivialité.

Prochaine étape pour le collectif : mettre les mains dans la terre, afin d'y déposer les premiers semis. Rendez-vous cet été pour les premières récoltes !

Laurène Kirkhus

ZOOM

Optimiser les espaces disponibles

A l'origine de cette réalisation, une discussion avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier local), qui a préempté un terrain chemin de la Carronnerie, pour réaliser des logements. Opération qui ne verra pas le jour avant plusieurs années.

La Ville a ainsi pu signer avec l'établissement une convention de mise à disposition d'une partie du terrain pour développer son projet de jardin partagé.

Une jolie manière d'optimiser les espaces disponibles et de faire vivre Meylan ville parc.

Votre élue



Christine Elise
Conseillère municipale,
déléguée au logement, aux jardins
et ruchers et à l'international.

ENFANCE

Une ville à hauteur d'enfants

En décembre 2021, Meylan a rejoint officiellement le réseau des Villes « amies des enfants ». Un réseau dans lequel la voix, les besoins et les droits de l'enfant font partie intégrante des politiques, des décisions et des programmes publics.

« Nous avons accompagné la Ville de Meylan tout de suite après les élections de 2020, se souvient Marie-Noëlle Gagnepain, présidente UNICEF Dauphine-Savoies et administratrice UNICEF France. L'enthousiasme et la volonté étaient déjà là et il n'y a eu personne à convaincre. »

3 ans après, les engagements sont tenus : outre le déploiement d'une politique de l'enfance et de la jeunesse très forte, de nombreuses actions ont pu être réalisées. En novembre, le Défi de l'eau, à la piscine des Buclos, a motivé de nombreux nageurs et a permis de récolter 800 euros. L'engagement des élèves du Lycée du Grésivaudan fut important. « Il y a une vraie dynamique chez nos jeunes ambassadeurs, explique Marie-Noëlle, vraiment précieuse lors de nos actions. »

Comprendre les droits de l'enfant de manière ludique

Le périscolaire s'engage aussi avec toute l'énergie de ses animateurs et animatrices. Quoi de mieux que des dessins d'enfants pour sensibiliser au respect des droits de l'enfant lors de la Journée internationale le 20 novembre dernier ? Cette exposition haute en couleurs a ainsi circulé dans les bibliothèques de la commune jusqu'à la fin du mois de février. Comment faire prendre conscience aux enfants de l'importance de posséder une identité dès sa naissance ? Les enfants du périscolaire de Grand-Pré/Buclos ont pu, aidés des aînés de la résidence Pré Blanc qui ont cousu des petits vêtements, créer des poupées « frimousse » durant un atelier manuel animé en collaboration avec l'UNICEF. Chaque poupée a reçu sa carte d'identité. « Nous essayons toujours de trouver une manière ludique d'expliquer aux enfants les enjeux de leurs droits fondamentaux, précise Marie-Noëlle. Ateliers, vidéos... L'accueil par des professeurs ou des animateurs est toujours enthousiaste. » Ce projet intergénérationnel a permis de conjuguer les talents couturiers des aînés aux réalisations créatives des enfants, tout en contribuant au financement du programme « Enregistrement des naissances en Côte d'Ivoire », via le financement des poupées par la Ville.

Le pouvoir de la lecture

Autre action : le prix littérature jeunesse UNICEF. Depuis 2016, il permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF.



→ Un atelier "Poupée frimousse" pour sensibiliser à l'importance du droit à l'identité.



→ Agents et élus se sont formés en décembre 2022, afin de porter au mieux les valeurs de l'UNICEF.

Avec une sélection de 4 livres sur le thème « Un air de famille », les enfants en maternelle, accompagnés par leurs animateurs et animatrices périscolaires, sont invités à lire, débattre et voter : ils comprennent ainsi le droit d'expression et son importance.

Après 9 ans d'engagement auprès de l'UNICEF et d'accompagnement de la Ville ces trois dernières années, Marie-Noëlle laisse sa place. Le mot de la fin ? « La Ville de Meylan mérite amplement son titre ville « amie des enfants » du fait de ses convictions et de sa volonté d'agir pour le bien-être des enfants. »

PAROLE DE JEUNE MEYLANAISE SALOMÉ, LYCÉENNE ENGAGÉE

« En première au Lycée du Grésivaudan, j'ai choisi de devenir « jeune ambassadeur » pour l'UNICEF en septembre. Je voulais m'engager pour une cause qui me tenait à cœur... Et se battre pour les droits des enfants partout dans le monde, est, je trouve, une cause très louable. J'ai pu voir lors du Défi de l'eau en novembre dernier que le fait que des ados s'engagent dans une cause concernant les enfants mobilise plus facilement... »

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

A l'heure du bilan et du renouvellement

Suite à sa création en 2020, la Commission extra-municipale dresse un premier bilan avant le renouvellement de ses membres : un « laboratoire d'idées innovantes », selon Mélina Hérenger, 1^e adjointe, lors du conseil municipal du 13 mars dernier, « proposant un processus de démocratie participative sincère. »

Qu'est-ce qu'une Commission extra-municipale (CEM) ? C'est un espace de concertation dont le premier objectif est d'associer les citoyennes et les citoyens à la réflexion sur des grands thèmes de la vie communale. La Commission extra-municipale a un rôle consultatif et non décisionnaire auprès du conseil municipal. Elle rassemble des Meylanaïses et des Meylanaïses de différents horizons avec une volonté de diversité (genre, âge, compétences, centres d'intérêt, quartier...). Durant la période 2021-2022, 50 personnes ont été membres de la plénière (titulaires ou suppléants) au sein de l'un des trois groupes - politique, associatif et habitants -, et 30 habitants ont participé à au moins un groupe de travail.

Les thématiques étudiées

Du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) à l'Entrée de ville, en passant par le Plan Climat, les mobilités ou le réseau meylanaïse de chaleur urbaine, de nombreuses thématiques ont été abordées. S'emparer de sujets variés et construire ensemble des avis sur des thématiques complexes et transversales a été au cœur de la réflexion des groupes de travail.

Quel bilan ?

Après deux ans de fonctionnement et comme prévu à sa création, un bilan a été réalisé. Sur les missions, les participants sont plutôt satisfaits du travail réalisé par la CEM en matière de propositions et d'avis rendus. En revanche, ils s'attendaient à ce que la CEM puisse davantage jouer un rôle d'animation du débat public sur certains sujets - PLUi, axe de circulation Vercors-Granier - et ont été confrontés à des validations complexes pour certains dossiers. Un bilan plus détaillé est disponible sur la plateforme participative jeparticipe.meylan.fr.

S'engager

Suite à la volonté des élus municipaux de maintenir cet outil de démocratie participative, de nouveaux défis attendent la prochaine Commission extra-municipale et ses futurs membres : l'appel à candidats est actuellement ouvert.



→ Organisée en septembre dernier par la CEM, la soirée « La Planète, vous la voulez bleue ou bien cuite ? » a connu un grand succès.

« Se lancer dans l'aventure nécessite un vrai engagement de la part de ses membres, précise Dominique Pernot, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et présidente de la future commission, une responsabilité de la part de chacun pour aller ainsi vers une démocratie encore plus vivante et ouverte. » Pour cette Commission renouvelée, les collèges d'habitants et des associations sont élargis. Le collège politique n'est pas reconduit mais le rôle des élus référents sera renforcé. Elle travaillera sur les questions de climat, d'environnement, d'urbanisme et de mobilité. « Nous voudrions que la Commission extra-municipale nous dise quelle ville elle veut en 2050, a expliqué le maire, Philippe Cardin, le 13 mars, car être élu, c'est voir au-delà de 2026. Le faire avec les citoyens de manière partagée nous permet d'inscrire cette vision avec la Métropole. »

Vous souhaitez tenter l'aventure de la prochaine Commission extra-municipale ? Candidatez en ligne, jusqu'au 3 mai, en remplissant le formulaire. Indiquez vos nom, prénom, genre, âge, quartier de résidence, ainsi que vos motivations.



Je postule

Laurène Kirkhus

Au vote, citoyens !

Pour marquer ce moment important de la vie de chaque nouveau citoyen en capacité de voter, naturalisé ou tout juste majeur, la Ville organise le vendredi 12 mai de 18 h à 20 h la cérémonie de la citoyenneté. Le maire, Philippe Cardin, remettra aux jeunes ou aux fraîchement naturalisés leur carte d'électeur et un livret citoyen pour les guider dans ce nouveau rôle. Cette cérémonie, forte en symbolique, permet de rappeler à ses invités les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique.

LE SOCIAL EN ACTION !

« Vivre chez soi sans être seul »

Parmi les 492 logements du programme immobilier PLM (ex-site Schneider), qui verront le jour entre fin 2023 et début 2025, 30 seront en « habitat inclusif ». Ils s'adresseront aux personnes de plus de 65 ans autonomes et aux personnes en situation de handicap psychique autonomes. Des animateurs spécialisés proposeront diverses actions ayant vocation à favoriser le « vivre-ensemble ».

Regrouper sans ghettoïser, en accompagnant et en insérant dans la vie sociale : telle est la philosophie du projet innovant d'habitat inclusif de PLM. « Les 30 logements, 17 destinés aux personnes de plus de 65 ans autonomes, 13 aux personnes en situation de handicap psychique, seront répartis à différents étages dans deux immeubles. L'objectif est de constituer une mixité de publics, qui puissent tous vivre comme tout un chacun », explique Christel Refour, maire-adjointe déléguée à l'action sociale et vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Meylan.

Afin de « vivre chez soi, sans être seul », deux animateurs spécialisés, l'un du CCAS pour les personnes de plus de 65 ans, l'autre de l'association APAJH 38 pour les personnes en situation de handicap psychique, interviendront quotidiennement la semaine.

Ils retrouveront ainsi les résidents de ces logements inclusifs dans un local commun de 120 m², un jardin collectif implanté sur le toit de l'un des immeubles, lors de sorties au musée, au cinéma, etc. « Ce sont des facilitateurs, qui accompagneront les résidents, les inciteront également à s'approprier le projet, dans le but qu'ils n'aient pas systématiquement besoin des animateurs pour se retrouver, partager des moments de convivialité. Nous souhaitons que les résidents adhèrent au projet et le construisent ensemble », affirment de concert la directrice et la responsable du logement social du CCAS.

Ce local commun a aussi vocation à servir de lieu de permanence à des services extérieurs, en lien avec le projet social : atelier informatique, permanence d'écrivain public, kinésithérapeute proposant de la prévention aux chutes, groupes de parole, etc. Des services proposés gratuitement pour être accessibles à toutes et tous.

Si ces logements individuels, T2 et T3 « classiques » aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) ne seront livrés qu'au premier trimestre 2025, une convention liant les différents acteurs du projet – Ville et CCAS, Grenoble-Alpes Métropole, Préfecture de l'Isère, Action Logement Services, APAJH 38, Grenoble Habitat - a été signée le 17 mars. Un moment fort, puisqu'il a officialisé le lancement du premier projet isérois d'habitat inclusif à Meylan s'adressant



→ Le 17 mars dernier, tous les acteurs se sont retrouvés à l'Hôtel de ville, afin de signer la convention, qui a officialisé le lancement du premier projet isérois d'habitat inclusif à Meylan.

aux deux publics, personnes âgées et personnes en situation de handicap..

Martin Léger

→ Les personnes intéressées par ce projet d'habitat inclusif peuvent contacter le CCAS par téléphone au 04 76 41 69 32 ou par mail à ccas@meylan.fr
Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr

ZOOM

Un mois de juin très actif !

Le CCAS organisera plusieurs rendez-vous, à commencer par un atelier « Alimentation des tout-petits », dans le cadre de La quinzaine de la parentalité, mardi 6 juin à 14 h, dans les locaux de Meyl'entraide.

Jeudi 8 juin, à 14 h au CCAS, ne manquez pas l'information collective « Etre acteur de sa demande de logement social ». Une sortie famille, samedi 24 juin, pour les enfants porteurs de handicap et une fête de l'été, jeudi 29 juin, pour les plus de 65 ans sont également au programme.

Créativité et solidarité !

Le groupe couture du CCAS, sollicité par l'animatrice de la Maison communale des personnes âgées (MCPA), a confectionné des coussins sensoriels pour les résidents de l'unité protégée. Conçus pour stimuler les sens tactiles et visuels des personnes atteintes de démence, ils aident aussi à soulager l'anxiété, grâce à un éventail de sensations distrayantes et apaisantes. Ils ont été réalisés à partir de textiles et matériaux différents, récupérés dans une boîte à dons. Un beau travail collaboratif et solidaire pour lequel chaque couturière a pu faire parler sa créativité !

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Après le bilan de la 1^{ère}, la 2^e consultation est lancée !

Afin d'améliorer la qualité de l'air et répondre aux obligations de la loi Climat et résilience, une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues à moteur sera créée en juillet 2023 dans la métropole grenobloise.

Le principe d'une ZFE est de limiter la circulation des voitures les plus polluantes identifiées sur la base de la vignette Crit'Air. Son déploiement sera progressif, de juillet 2023 (interdiction des vignettes Crit'Air 5) à 2030 (interdiction des vignettes Crit'Air 2).

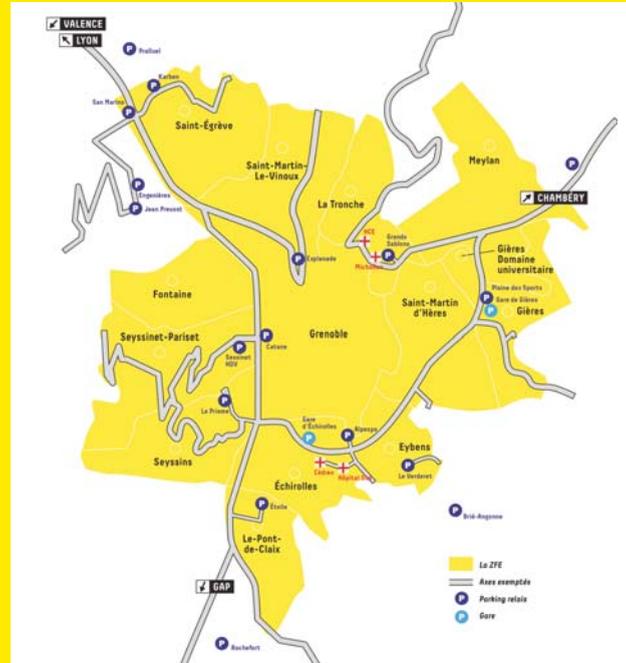
Elle sera mise en place dans le centre urbain de la métropole et dans les 13 communes qui ont souhaité faire partie de la ZFE : Meylan, ainsi qu'Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins. A noter : les voies rapides urbaines (A48, A480, N87, A41, N481) seront exclues du périmètre de la ZFE. Une première concertation volontaire a été organisée à l'initiative de la Métropole fin 2022. Elle a été menée, en amont de la décision politique, pour trouver le juste équilibre entre l'efficacité sur la qualité de l'air, la prise en compte des publics les plus vulnérables et le maintien de l'accès au territoire métropolitain pour les habitants des territoires voisins.

Bilan de la concertation

La participation a été forte et a révélé une certaine incompréhension et méconnaissance du dispositif chez les habitants. Un sentiment d'injustice partagé par le plus grand nombre a également émergé.

Aux cinq questions posées sur les horaires, les dérogations, le périmètre, l'accompagnement et les deux-roues à moteur, les participants se sont massivement prononcés pour une ZFE non permanente, ainsi que pour l'instauration de dérogations : motif médical, visite de parents hospitalisés ou en situation de maintien à domicile, véhicules en situation de covoiturage, travailleurs en horaires décalés ou en cas de grève ou de perturbation des transports en commun. La nécessité de renforcer le système de mobilité permettant d'être moins dépendant de la voiture a été soulignée.

Une grande majorité de participants ont également noté l'importance de l'exemption des voies d'accès aux massifs ou aux parkings relais et de soumettre les 2 roues motorisés à cette ZFE.



Participez à la deuxième concertation

Une nouvelle étape de consultation réglementaire se déroule actuellement jusqu'au 15 mai. Les habitants peuvent y participer de deux manières : en ligne sur la plateforme metropoleparticipative.fr ou en renseignant le registre accessible à l'accueil de l'Hôtel de ville jusqu'au 15 mai.

Laurène Kirkhus

➔ Plus d'infos sur www.grenoblealpesmetropole.fr/.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) évolue !

Le PLUi doit pouvoir s'adapter à l'actualité des projets, aux nouveautés réglementaires et aux grands enjeux de notre territoire.

Le projet de modification n°2 du PLUi est le fruit de collaborations avec chaque commune, afin de prendre en compte les besoins nouveaux de l'ensemble du territoire, de renforcer la lisibilité du règlement écrit, d'adapter au mieux les prescriptions réglementaires aux projets des communes ou plus largement mettre en œuvre des politiques publiques métropolitaines. Une réunion publique sur cette modification n°2 aura lieu mardi 9 mai à 18 h 30, salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville.



L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

Une aide pour l'équipement en bornes électriques des copropriétés



La recharge principale des véhicules électriques s'effectue souvent au domicile de leurs propriétaires.

Pour accélérer l'installation de bornes électriques dans les copropriétés du territoire métropolitain,

Grenoble Alpes Métropole propose, avec l'Agence locale de l'énergie

et du climat (Alec) et en partenariat avec l'Ademe, un accompagnement. Les copropriétaires, conseils syndicaux et syndicats sont invités à se rapprocher d'un conseiller énergie pour une assistance neutre et gratuite, que ce soit sur un premier niveau d'information ou un appui plus avancé. Ainsi, l'Alec peut aider l'habitat collectif à réaliser un diagnostic des besoins et des solutions techniques, informer sur les aides

existantes et orienter vers les bons professionnels.

Bon à savoir : à partir de 10 logements, l'installation de bornes de recharge électrique ouvre le droit à des avantages sur le financement et le délai. Plus largement, l'existence de bornes valorise le bien immobilier concerné.

En savoir plus et prendre rendez-vous : www.alec-grenoble.org

Nouvelle gratuité pour les 5 à 11 ans

Les enfants âgés de 5 à 11 ans peuvent désormais voyager gratuitement sur les réseaux M Tag et M TouGo tous les mercredis, samedis et dimanches. Pour cela, il suffit de souscrire à cet abonnement disponible sur la carte Oûra nominative et donc gratuit dans une agence de mobilité. Il sera valable à partir du 1^{er} jour du mois de la souscription, jusqu'à la veille des 11 ans de l'enfant. Plus d'infos sur cette mesure proposée par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) : tag.fr

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMEYlan



Plus proche de vous, la démocratie s'active !

Le mardi 2 mai à 19 h 30, nous vous invitons à la prochaine Heure Citoyenne. L'occasion de faire **un point à mi-chemin sur notre plan de mandat**. Nous serons heureux de vous présenter où nous en sommes de nos objectifs axés sur les transitions. Ce mot quasiment devenu « valise » alors même qu'il a toujours été dans notre ADN, nous voulons vous

montrer à quel point il fait sens dans notre action.

Ce temps d'échange, tout comme les **permanences des élus tous les premiers dimanches du mois place de la Louisiane**, ou les différents temps consacrés à la démocratie participative, sont des occasions que nous avons voulues régulières pour se doter collectivement de nouvelles boussoles. Là où les processus démocratiques semblent parfois grippés au niveau national, nous sommes fiers de vous donner de **nombreuses opportunités de vous exprimer et de vous impliquer directement dans la vie de votre commune**. Les concertations sur le projet Mi-Plaine, la Commission extra-municipale, les réunions de quartier, le Budget participatif, le Printemps des Pensées et les animations de la Ville viennent également illustrer cette volonté de co-construction.

Bien entendu, nous voudrions faire plus, mieux, et plus vite encore, même si à l'heure où tout s'accélère, il faut aussi accepter de laisser le temps au temps. A quoi bon planter des arbres si nous ne nous assurons pas que nous, comme les générations futures, pourrons les voir pousser ? Pour garantir de tenir le cap d'**une ville durable où il fait bon vivre**, nous ne voulons pas sacrifier l'avenir face aux effets de mode et de complaisance de l'instant où les calculs électoraux viennent recueillir les plaintes de l'opinion passagère, sans se soucier des solutions et d'une vision à long terme.

Il en va de même de la **tranquillité publique**, pour laquelle il faut agir. C'est ce que nous faisons avec l'aide de la Justice, et les dépôts de plaintes commencent à porter leur fruit. C'est long, trop long, quand la répression est devenue la seule réponse, bien qu'elle traduise toujours un échec. Sur ces sujets comme sur les autres dans une société de plus en plus complexe, nous n'avons pas de solutions miracles et parfois nous tâtonnons, sans jamais cesser d'avancer grâce à **l'intelligence collective pour assurer notre rôle de prévention, d'éducation dans un objectif de partage d'un espace public** où il fait bon vivre à toutes les étapes de la vie.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



Les meylanais sont inquiets pour l'avenir de leur commune, « ville-Parc » !

Vous êtes très attachés à l'identité même de notre ville qualifiée de « ville Parc » et donc très inquiets devant le rythme de constructions en cours. **En tant qu'élus de**

« Réunissons Meylan », nous maintenons qu'il est urgent de maîtriser le rythme et la qualité des constructions, pour garder le caractère de « ville-Parc ».

Le contrat de co-développement que le Maire a signé avec la Métropole est inquiétant puisqu'il confirme la réalisation de 1500 logements supplémentaires d'ici 2026. Si M. le Maire a déploré par le passé des constructions impulsées par l'équipe précédente dans le but d'atteindre 20 000 habitants, pourquoi va-t-il au-delà des objectifs imposés par la loi ?

Nous ne partageons pas cet objectif de 20 000 habitants en 2026 à Meylan.

Il n'y a pourtant pas de fatalité !

La Charte communale actuelle est bien trop peu exigeante sur le nombre d'engagements nécessaires pour obtenir le label « ville-Parc ».

Les modifications du PLUi impulsées par le Maire doivent prendre en compte les aspirations des meylanais : augmenter la part de terrain végétalisé autour des immeubles au lieu de les coller les uns aux autres sans respiration, accroître les surfaces d'espaces verts pour rendre les étés caniculaires plus respirables.

Les discussions sur le nouveau PLH, Plan Local de l'Habitat, seront capitales pour Meylan car la pression est grande pour uniformiser le modèle de ville et la densité de logements sur toute la Métropole.

Comptez sur notre vigilance et notre action !

L. Gaddas, J. Hours, J. Olivieri, P. Olivieri, T. Parmentier, F. Pillot et Y. Yem,

Contact@reunissonsmeylan.fr

INITIATIVE

Ondes Pédagogiques sur la bonne voix

Professionnelle de la formation, Claire Gaillard a réuni dans son entreprise ses aspirations musicales, artistiques et humaines au service de la médiation et de la communication, pour les enfants et les organisations.



Tous les mercredis à 18 heures, les 3-6 ans ont rendez-vous avec Raoul Gomez. Disponibles sur toutes les plateformes, les aventures de ce petit chat facétieux sont publiées sur des podcasts signés Claire Lou Gaillard (NDLR : sa signature artistique). Textes, voix off, musique, design graphique : cette Meylanaise, maman de trois enfants, assure la conception et la réalisation de ces vignettes audio de quatre à cinq minutes, depuis son studio installé à Meylan. « *J'ai toujours détesté lire des histoires toutes faites à mes enfants, préférant les inventer moi-même. Au début, c'était du bricolage. Et puis j'ai décidé de professionnaliser mon activité.* »

Claire Gaillard a choisi l'audio et le numérique pour exprimer ses talents. Elle a lancé sa micro-entreprise après une vingtaine d'années dans la formation, alors même qu'elle fut une enfant phobique scolaire. « *Je suis devenue le prof que je voulais avoir* », sourit-elle. D'abord enseignante en français et histoire-géo, elle a décroché un master 2 en ingénierie pédagogique en 2020, quinze ans après un premier diplôme en sciences du langage, ethnolinguistique et géolinguistique. Une étude de marché conduite avec la CCI de Grenoble et l'Agefiph a confirmé toute la pertinence du nouveau projet professionnel qu'elle avait en tête. Ondes Pédagogiques, c'est son nom, est une micro-entreprise spécialisée dans la

création de podcasts à forte valeur ajoutée. « *Les formats audio sont adaptés à notre mode de vie. Faciles à transporter, ils tiennent dans un smartphone ou une tablette. Ils touchent des publics ados et jeunes adultes, qui sont des auditeurs actifs* », explique-t-elle.

Associations et entreprises en résonance

De plus en plus intégrés dans des projets liés à l'éducation et à la culture, les podcasts innervent progressivement le tissu associatif et le monde économique. Deux secteurs que Claire Gaillard convoite aussi : avec l'association Les Égales, elle a imaginé et fabriqué des podcasts dans le cadre de l'exposition sur les Femmes Remarquables en Isère. L'objectif ici était de permettre à des publics ayant des difficultés de lecture d'accéder à la connaissance de ces figures brillantes de l'Histoire du département, au moyen de portraits audio. Les entreprises constatent aussi un meilleur engagement des collaborateurs sur des parcours de formation intégrant de tels médias. « *Ces podcasts contribuent à valoriser les projets des sociétés et peuvent définir une marque sonore* », complète cette ancienne chanteuse soprano colorature. Ondes Pédagogiques intervient dès le conseil en stratégie d'apprentissage et la définition du cahier des charges jusqu'à la réalisation finale des contenus, en passant par la scénarisation. Claire Lou Gaillard, qui a publié deux romans - *Jusqu'à l'aube maman dit* et *Je vous dérange ?* chez Edilivres -, prévoit également d'adapter les aventures de Raoul Gomez dans une version accessible aux non-voyants.

Richard Gonzalez

→ ondes-pedagogiques.com

EN BREF

Conicom : un service informatique en illimité pour les TPE / PME



Vincent Amoribello et Grégory Lafont ont quitté leurs emplois de vendeurs et conseillers en informatique fin 2018, afin de créer une nouvelle franchise Conicom à inovalée, l'entreprise Azerty, une licence de marque. Leur spécialité : accompagner les TPE et PME dans la gestion et la maintenance de leur outil informatique, matériel, réseau, et logiciel. Interlocuteurs uniques de leurs clients, ils proposent la vente et la réparation des matériels, assurent l'installation et la maintenance des postes et des licences, gèrent les prestataires externes et câblent / paramètrent les baies de brassage et les réseaux. Leur cible est orientée TPE, avec des formules d'abonnement, avec ou sans engagement, all inclusive. Mais ils sont ponctuellement missionnés pour soutenir des grands acteurs dans leurs déploiements d'envergure. 19, chemin du Vieux-Chêne conicom.co

Dynergie : une 5^e agence à inovalée

Dynergie accompagne depuis 15 ans les entreprises de toutes tailles dans leurs projets d'innovation. Stratégie, culture, émergence et gestion de projet, recherche de financement, son expertise couvre toute la chaîne de valeur. Après Lyon, Paris, Marseille et Nantes, l'agence de conseil ouvre une antenne stratégique à proximité de Grenoble, région qui constitue pour Laurent Duvic, directeur associé, « *un espace d'excellence unique en son genre en France et qui a su faire perdurer son esprit pionnier* ». Pour son démarrage, l'agence est composée de 7 collaborateurs (direction du financement bancaire, ingénieurs en stratégie d'innovation, financements publics et bancaires). Laurent Duvic a apporté une expertise en structuration des financements bancaires. Avec cette nouvelle offre, Dynergie couvre l'intégralité des besoins des entreprises de croissance. 29, chemin du Vieux-Chêne dynergie.fr

COMMERCES

FKH ou le fast-food réinventé



Il y avait ici, au 27, chemin des Buclos, le restaurant Au Fil des Jours, durant une bonne vingtaine d'années. C'est depuis juin dernier l'emplacement de La Fabrik de l'Hambourgeois, FKH pour les intimes, spécialisée dans les burgers et les pokés bowls faits maison. Le poké bowl ? « C'est une salade de tradition hawaïenne, avec une base riz ou carotte, qui se décline de plusieurs manières, avec des crudités

de saison, du saumon ou du poulet », explique Florian Clavier. Le gérant fondateur de FKH a trouvé dans cette salade très en vogue une alternative fraîcheur au burger classique. Le sandwich américain reste la signature de la maison : préparé avec un pain frais artisanal fabriqué à Domène, il recèle des ingrédients que le client peut lui-même choisir pour faire son « burger parfait ». Il peut ainsi remplacer le traditionnel steak haché (viande française) par un filet de poisson, de poulet pané, combiner les sauces et les fromages à sa guise... Le tout accompagné de potatoes au goût inimitable. « Nous veillons à utiliser des produits le plus possible locaux et de saison. Même notre ketchup est fait par les bons soins de notre chef Julien Mocelin, ce qui fait qu'on sent plus la tomate que le sucre », dévoile Florian Clavier. Ce professionnel de la restauration, qui a tenu Mezzo di Pasta à Grenoble durant près de dix ans, s'est investi lui-même dans les travaux de son établissement, qui propose service à table, à emporter et livraison.

Richard Gonzalez

→ 27, chemin des Buclos (angle avec l'avenue de Verdun) - 09 75 28 66 25

Belles jusqu'au bout des ongles



Belle Hakuna : pour le nom de son salon de manucure, la prothésiste ongulière Stéphanie Dortet s'est inspirée de l'expression hakuna matata, notamment popularisée par le film *Le Roi Lion*. Sa signification, « il n'y a pas de souci » en swahili, renvoie à l'ambiance douillette et sereine de ce petit nid installé au 6, chemin du Pré Carré. Belle Hakuna propose une « séance de mise en beauté

des mains et des ongles » et les prestations vont des petits soins et massages des mains à la pose intégrale de prothèses avec décoration, en passant par la pédicure et le vernis. Formée à la manucure il y a onze ans, Stéphanie Dortet est également elle-même formatrice en onglerie. Après différentes expériences professionnelles, dont une en parfumerie, elle a enfin osé franchir le pas : « Ça fait longtemps que je souhaitais me mettre à mon compte, en cherchant à tisser une vraie relation de confiance avec mes clientes. » Des femmes dès 13 ans et jusqu'à plus de 80 viennent ici passer une heure ou deux, parfois plus, selon les besoins. Armée de ponceuses, lampes à UV et de toute une batterie de pinceaux et d'accessoires, Stéphanie Dortet n'utilise que des produits de qualité, adaptés aux personnes les plus sensibles. Elles viennent de Meylan mais aussi de plus loin pour profiter de cet instant de douceur. « Mon salon attire les femmes auxquelles je souhaitais m'adresser, celles qui ont envie d'être belles en passant un moment de vraie détente. »

Richard Gonzalez

→ Sur rendez-vous : 06 09 58 19 53

EN BREF

« Meylan au fil du temps »

Co-organisée par deux associations meylanaises, Site et patrimoine meylanais (SPM) et l'Association des peintres amateurs de Meylan (APAM), avec la contribution des Archives municipales, cette exposition, « Meylan au fil du temps - Œuvres d'artistes et documents d'archives » vise une double approche : témoigner des activités de Meylan autrefois et apporter le regard des artistes d'aujourd'hui. Peintures, sculptures, modelages et documents - photos, objets, livres et articles patrimoniaux inviteront le public à un voyage dans le temps. Une vitrine sera dédiée à Berlioz et ses liens privilégiés avec Meylan, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Espace musical Gaston Baudry (EMGB). Grange du Clos des Capucins. Parking du bas, chemin des Villauds - Accès et visite libre, vendredi 12 mai de 14 h à 18 h, samedi 13 et dimanche 14 mai de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Contact : 06 61 90 15 66.

2 chênes en cadeau d'anniversaire !



inovallée a vu le jour en 1972, chemin du Vieux-Chêne. C'est donc tout naturellement qu'a germé l'idée de planter deux jeunes chênes sur les deux communes de la technopole, Meylan et Montbonnot, pour marquer ses 50 ans ! Ainsi, le 23 mars dernier, le maire, Philippe Cardin, le président d'inovallée, Didier Chaminade, et le vice-président à l'économie de Grenoble Alpes Métropole, Guy Jullien, n'ont pas hésité à sortir les pelles pour prendre part à cette initiative et participer à la plantation du chêne meylanais. Avec cette action très symbolique, la jeune cinquantenaire renoue avec ses racines, mais se projette aussi vers l'avenir en affirmant ses ambitions pour une économie respectueuse et décarbonnée et un développement économique vertueux. www.inovallee.com

ASSOCIATIONS

Le plastique - recyclé -, c'est fantastique !



Lancé dès 2020, mais retardé faute d'une salle disponible, le projet « Precious plastic » consiste à recycler le plastique usagé pour le transformer en objets, tels que pots de fleur ou coupelles. Il a été imaginé par des élèves de 3^e au collège des Buclos. L'Union de quartier Buclos/Grand-Pré les a soutenus dans la recherche de subventions.

La démarche « Precious plastic » est née en 2013 aux Pays-Bas, lorsque Dave Hakkens a mis au point, dans le cadre de son projet de fin d'étude, une machine permettant à tout le monde de recycler le plastique, en fabriquant de nouveaux objets utiles et agréables. Sept ans plus tard, Esteban Liegeois, alors élève de 3^e au collège des Buclos, motivait trois camarades, Rémy Mussi, Timothée Loiseau et Pierre Eschasseriaux, pour mettre en pratique ce projet à Meylan. Soutenus par un professeur de Sciences et Vie de la Terre, les collégiens ont aussi pu compter sur l'appui de l'Union de quartier Buclos/Grand-Pré (UQBGP) pour la recherche de financements. Celle-ci a ainsi obtenu deux subventions allouées par la Ville (800 €) et la Métropole (3 000 €), pour l'achat des machines servant au broyage, à la compression et à l'injection du plastique.

S'approprier une mini-usine de transformation

« Cette démarche est intéressante, parce qu'elle permet à ces adolescents d'apprendre comment gérer un projet dans son ensemble. Il a en effet fallu constituer une équipe, se renseigner sur les bonnes machines à acheter, les installer et les configurer.

Ils s'approprient ainsi une mini-usine de transformation, puisqu'ils doivent aussi imaginer les processus de fabrication, veiller à ce que tout fonctionne bien, et au besoin recalibrer les machines, sans oublier la collecte préalable de la matière première, essentiellement des bouteilles plastiques usagées », détaille Edgar Clary, le président de l'UQBGP.

Les machines achetées, le projet va pouvoir entrer dans sa phase de fabrication des objets recyclés, même si tout n'est pas encore calé : « Les élèves à l'origine du projet étant aujourd'hui en terminale, il faut former une nouvelle équipe de collégiens. Mais nous avons désormais le lieu, qui nous avait fait défaut et avait retardé ce projet. Il s'agit de la salle située sous le restaurant scolaire des écoles maternelle et élémentaire de Grand-Pré/Buclos. Elle avait brûlé il y a quelques années. La Ville a investi 50 000 euros pour la rénover entièrement - éclairage, peinture, sol... Cela nous permettra aussi de redémarrer prochainement - sans doute à la rentrée de septembre 2023 - l'atelier poterie, dans cette même salle », conclut Edgar Clary.

Martin Léger

LA SAUCE DU HAUT-MEYLAN

2^e vide-greniers !



L'association des parents d'élèves des écoles du Haut-Meylan organisera, dimanche 14 mai dans la cour de l'école élémentaire, la 2^e édition de son vide-greniers. Chineurs et curieux trouveront

tous types d'objets d'occasion, dans le respect de la réglementation : jouets, livres, vêtements, accessoires de mode, objets de décoration... Le foodtruck Crêp'roulette et une buvette tenue par La Sauce permettront aux exposants et visiteurs de manger et boire durant toute la durée de l'événement. L'ouverture pour les exposants interviendra à 6 h 30 et pour le public de 8 h 30 à 16 h. Diverses animations seront proposées, notamment une exposition de voitures de collection sur le parking en face de l'école et le récit de contes.

Martin Léger

→ Pour vendre : 145 stands de 2 m seront proposés au tarif de 8 €, à réserver sur le site Helloasso (chaises et tables non fournies).

ESMT

Tournoi du 1^{er} mai



ESMT
Volley-Ball

La 34^e édition du tournoi de volley 3x3 de l'ESMT Volley se déroulera lundi 1^{er} mai à partir de 10 h au parc des Aiguinards. Jusqu'à 96 équipes sont attendues cette année pour s'affronter sur les terrains en herbe, tracés dans le parc pour l'occasion. Pas moins de quatre épreuves sont au programme : masculine, féminine, mixte et jeune (-16 ans). Si le format exact du tournoi dépendra du nombre d'équipes inscrites, le club prévoit cependant une poule de brassage le matin, une poule par type de tournoi (principale et consolante) après le déjeuner, puis le tableau final éliminatoire en fin d'après-midi et soirée. Marquant le début de la saison des tournois loisirs en 3x3, ce rendez-vous mêle joueurs amateurs et de haut niveau - il n'est pas rare que des joueurs des équipes de Lyon et de Grenoble participent -, sans oublier les joueurs et joueuses des équipes fanions de l'ESMT qui participent au tournoi et aident à l'organisation. Le tout dans une ambiance festive (buvette sur place) et éco-responsable (éco-cups à disposition, vigilance demandée sur les déchets, les transports...).

Martin Léger

→ Pré-inscription en ligne conseillée (30 €, tournoi jeunes : 21 €) sur Helloasso et possible sur place de 8 h 30 à 9 h 30 (33 €).

PORTRAIT

Les médiateurs citoyens

Qui sont les médiateurs citoyens ? Ces bénévoles qualifiés aident les Meylanais en conflit, afin que leurs différends soient résolus à l'amiable. Eliane, Raymond, Jean-Marc et Françoise interviennent ainsi, à la demande de la Ville, dans les conflits non portés devant les juridictions, les problèmes et troubles du voisinage. Conversation à quatre voix.

Pourquoi être médiateur citoyen ? Eliane prend la parole la première : « Étant universitaire et après une carrière d'enseignant-chercheur, j'avais une longue expérience des relations humaines. À la retraite, j'ai pensé mettre à la disposition de ma commune mes compétences et du temps libre. » Raymond confirme : « Pourquoi ne pas donner ce temps libre à ma ville pour qu'elle soit plus apaisée ? »

Françoise, ancienne conseillère conjugale et médiatrice depuis le début, a cette habitude de l'écoute et cet amour pour sa ville : « Je me suis engagée, car j'aime Meylan ».

Être médiateur citoyen, c'est appartenir à une équipe « fort sympathique, précise Eliane, nous sommes toujours deux pour recevoir les demandeurs de médiation ». Cette complicité se ressent dans les échanges et les résultats sont gratifiants :

« Dans la moitié des cas, notre écoute des deux parties permet de retisser des liens et trouver une solution de compromis au bénéfice des deux participants. C'est une satisfaction que de permettre une meilleure entente entre des voisins, au moins pour un temps ! » Raymond souligne l'importance de la parole : « Quand on creuse chaque médiation, ça repose toujours sur un vécu. Il faut faire parler les gens pour mieux comprendre et mieux résoudre le problème. »

Comment sont-ils accueillis ? « En général, les échanges sont très courtois et affables, remarque Eliane, mais avec la partie



adverse, ce peut être plus tendu ! La conciliation ne peut aboutir que si chacun met de la bonne volonté pour trouver un compromis. » « Les gens savent qu'on est bénévole, explique Raymond, qu'on a aucun a priori quels que soient les sujets et qu'on fait au mieux pour favoriser un voisinage apaisé. » Des difficultés dans leur rôle ? Françoise a vu une évolution dans le comportement des citoyens : « Aujourd'hui, la médiation est plus dure. Les gens se réfugient derrière leurs droits, mais oublient leurs devoirs. » Jean-Marc confirme : « Notre société individualiste ne favorise pas la solidarité. » De nouveaux conflits émergent : « Nous voyons de plus en plus arriver des médiations sur le bruit, car le parc immobilier meylanais est ancien », souligne Raymond.

Une anecdote pour le mot de la fin ? « C'est l'histoire d'un coq du Haut-Meylan qui réveillait au lever du jour les voisins. Le coq est parti pour un autre poulailler ! », sourit Eliane.

➔ Vous souhaitez rencontrer un médiateur citoyen ou le devenir ? Appelez au 04 76 41 69 52 : le service Tranquillité publique de la Ville prendra en charge votre demande de rendez-vous ou vous apportera toutes les informations sur le rôle du médiateur citoyen et la formation dispensée.

Laurène Kirkhus

NOTRE HISTOIRE

La chapelle de l'Oratoire restaurée



Sous l'Ancien Régime, le domaine de l'Oratoire, situé dans le Haut-Meylan, est une propriété de l'Evêché, dirigée par les Oratoriens, ordre qui avait la charge de la formation

des futurs prêtres. Bien national à la Révolution, il est vendu plusieurs fois, avant de devenir vers 1820 la propriété de la famille Mortillet, qui abrita les deux frères, Gabriel, anthropologue et archéologue, et Paul, botaniste et pomologue. Divisé par la suite en deux, la partie haute de son parc devient publique. Une petite chapelle à l'entrée, témoin de son passé, accueille discrètement le promeneur. Elle lui offre ce bel écrin de verdure, un espace vert souvent méconnu des habitants. Cette chapelle vient d'être rénovée et a retrouvé

sa fonction : appeler le passant au recueillement.

Et pour finaliser la restauration de ce petit patrimoine, témoin précieux d'une ancienne époque, la Ville, avec la volonté de Sylvie Charléty, conseillère municipale en charge de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine, a fait appel à l'artiste Anne-Marie Vincent. Cette dernière a sculpté une statuette de la vierge. « Elle a été réalisée en terre cuite. Je l'ai voulue dans un état de béatitude, les yeux fermés, explique l'artiste, afin d'apporter à chacun un peu de bonheur. » Un ravissement pour les yeux, posé derrière une porte grillagée, afin de la préserver des dégradations.

Discrète dans son renforcement, cette statuette de la vierge semble avoir trouvé sa place, apaisée par le murmure du torrent de Jaillières, tout proche.

Laurène Kirkhus

CULTURE

Du nouveau au conservatoire : le parcours « Tutti » pour les débutants !



À la rentrée prochaine, un enfant, débutant musicien de 1^{ère} année, souhaitant démarrer l'apprentissage d'un instrument au Conservatoire à rayonnement communal de Meylan (CRC), pourra le faire en groupe.

Le projet pédagogique du conservatoire prévoit en effet un dispositif innovant, le « Tutti », qui consiste à accueillir l'enfant, durant deux moments d'enseignement collectif et instrumental :

- celui de la formation musicale, où il se retrouvera avec son instrument, mélangé à d'autres élèves qui débuteront l'apprentissage du même instrument que lui, et d'autres qui démarreront avec d'autres instruments.

Dès les premiers cours, il commencera à faire de la musique en ensemble ! Ce cours sera encadré à la fois par un enseignant de formation musicale et par ceux des instruments ;

- celui du cours d'instrument qu'il suivra avec d'autres débutants, en petit groupe, avec son enseignant.

Le mercredi, l'élève aura la possibilité de suivre les deux cours à la suite et de ne venir qu'une fois pour les deux heures. Au cas où le cours « Tutti » se déroule un soir de la semaine, il viendra une deuxième fois pour assister à son cours d'instrument, ceci afin de ne pas charger son planning après la journée d'école.

Et en avant la musique !

→ Pour tout renseignement :
CRC, 04 76 18 54 00

SPORT

La course d'orientation, ça s'apprend !



Sept coureurs de l'équipe de France de course d'orientation - Excusez du peu - s'étaient entraînés dans le cadre de leur préparation aux championnats du monde, en juin dernier, sur les futurs parcours d'orientation en y installant des bornes provisoires. Avec la collaboration de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, les parcours sont à présent achevés dans les trois parcs publics où la Ville a souhaité développer la course d'orientation à destination du public scolaire.

Ainsi, en vous baladant dans les parcs

du Bruchet, du Bachais ou des Etangs, vous avez peut-être remarqué, derrière un arbre, un banc ou une barrière, des petits panneaux blancs, sur lesquels semblent être dessinées des fleurs, constituées d'un numéro au centre et de codes - un chiffre et une lettre - à l'intérieur de ronds en couleur. Il s'agit de plaquettes codées qui seront utilisées lors de séances de course d'orientation par le public scolaire. Cette multitude de codes permet d'orienter les participants dans des directions différentes, de sorte qu'aucun élève ne se contente de suivre les autres pour trouver ces balises. Ces plaquettes codées - 25 au parc du Bachais, autant dans celui des Etangs - sont adaptées à des séances d'initiation/découverte pour les écoliers et collégiens.

Cette année vont être proposés des cycles de trois ou quatre séances d'une heure par classe, encadrées par 2 ETAPS (Educateur territorial des

activités physiques et sportives). L'objectif est de faire découvrir le parc, savoir à quoi correspond la légende sur la carte, puis d'organiser des petits parcours avec des bornes à relever, sans chronométrage pour le moment. L'année scolaire prochaine, les cycles seront complets, soit sept ou huit séances par classe.

Dans le parc du Bruchet, le niveau est supérieur avec 30 bornes munies d'une pince de contrôle, autrement dit le matériel classique installé sur les parcours de course d'orientation. Le travail a été réalisé en collaboration avec le lycée du Grésivaudan - il existe une option Course d'orientation au bac. Les lycéens s'entraîneront au parc du Bruchet et passeront cette option au parc de l'Île d'Amour, où sont aménagés des parcours permanents pour tous.

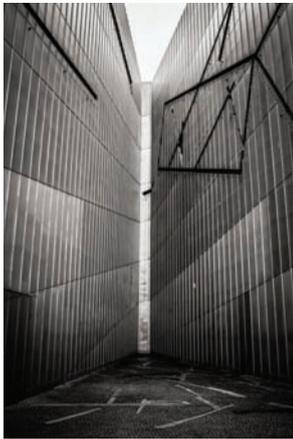
Martin Léger

Une cérémonie du souvenir intergénérationnelle



La Ville organisera le 8 mai la cérémonie de commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Elle proposera différents moments forts, afin que ce devoir de mémoire soit accessible à toutes et tous.



Un hommage sera ainsi rendu à Marcelle Engelen Faber. Née en 1923 à Strasbourg et décédée le 7 janvier 2023 à Meylan dans sa centième année, elle fut de ces femmes et hommes qui, dans le danger et l'adversité, savent faire preuve d'un grand courage et agir pour le bien de tous, avant de songer à préserver leur propre vie. Alors âgée d'à peine 17 ans, elle se mit au service de la Résistance, au sein d'une filière d'évasion, l'équipe Pur Sang, composée de 6 jeunes femmes. Elles venaient en aide aux prisonniers de guerre français internés en Alsace en fournissant nourriture, vêtements

chauds, en transmettant leurs courriers, puis de l'automne 1940 à février 1942, en aidant les prisonniers évadés à franchir la frontière. Ce réseau permit d'exfiltrer près de 500 personnes. Lors de la cérémonie, le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) fera une lecture de textes et la chorale du collège des Buclos chantera en mémoire des combattants. Une exposition de photographies des lycéens du LGM sera présentée dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville : elle fait suite à un voyage des jeunes, cette année, à Berlin et est consacrée à l'inscription de la mémoire des crimes du régime nazi dans l'espace public de Berlin. Toutes les générations se mobiliseront pour ce devoir de mémoire si important.

→ Retrouvez le retour en mots et images sur cette cérémonie à partir du 9 mai sur meylan.fr.

Le Street Art Fest de Grenoble de retour à Meylan !



L'an dernier déjà, les artistes Veks Van Hilik, WD_Wildrawing et Asaz One, à la bombe aussi affûtée qu'une lame, avaient métamorphosé les façades endormies de la piscine des Buclos, de la MCPA et des Archives municipales durant le mois de juin. Cette année, d'autres artistes s'empareront de nouveaux murs meylanais. L'école du Haut-Meylan sera sublimée par les mains expertes de l'artiste STOM500 sur le thème des Fables de La Fontaine. Plusieurs copropriétés se sont montrées enthousiastes pour accueillir la réalisation d'une fresque sur leurs murs privés, notamment proches de la place des Tuileaux dans le quartier des Béalières.

Il nous avait étonnés et enchantés en 2022. Il est de retour pour une 9^e édition du 26 mai au 2 juillet : le Street Art Fest de Grenoble, un festival unique où les rues de la ville deviennent la toile d'expression d'artistes parmi les plus talentueux du monde.

Pour chaque lieu, une thématique et un choix de style artistique sont arrêtés mais la réalisation finale n'appartient qu'à l'artiste. Alors, prêts à vous laisser surprendre à nouveau ? Rendez-vous en juin dans les rues de Meylan.

Laurène Kirkhus

→ Une balade estivale sur le street art à Meylan, à la découverte des œuvres, sera organisée cet été.

Infos à venir sur meylan.fr

Découvrez le festival : www.streetartfest.org

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE



L'heure citoyenne et le Conseil municipal

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen



Mardi 2 mai 2023

19h30 : L'heure citoyenne

**> Mi-mandat : le point sur les objectifs
de votre municipalité**

20h30 : Reprise du conseil municipal débuté à 18h

Hôtel de ville, ouvert à tous

Accessible aussi sur www.meylan.fr

Retransmission en direct sur  YouTube

Posez vos questions aux élus en direct au 04 76 41 69 75 ou dès à présent sur jeparticipe.meylan.fr

www.meylan.fr